



Suivi professionnel pour un conseil en énergie

Condition pour le besoin d'un conseil en énergie détaillé :

- Je suis propriétaire du bien immobilier
- Mon immeuble (maison unifamiliale, bifamiliale, résidence, appartement ou local commercial) se trouve sur le territoire du Luxembourg
- Mon immeuble (maison unifamiliale, bifamiliale, résidence, appartement ou local commercial) a au moins 10 ans
- Je désire réduire de façon considérable la consommation de combustible de mon bien immobilier en augmentant son efficacité énergétique sous base de calculs exacts
- Je désire accéder aux aides étatiques sous forme de subventions

Si les 5 points respectés → Besoin d'un conseil en énergie !

Comment puis-je rapidement demander une offre de prix gratuite ?

L'offre de prix gratuite se fait facilement en introduisant le lien suivant :

<http://www.expertise-assassi.lu/devis-gratuit/devis-gratuit-expertises-energetiques/>



Bureau d'Expertise Peyman Assassi, société luxembourgeoise basée à Luxembourg depuis 2008, est dirigé par Monsieur Peyman Assassi, ingénieur diplômé en génie civil, bâtiments et travaux publics et expert judiciaire assermenté en bâtiment auprès de la Cour Supérieure de la Justice de Luxembourg et composée d'ingénieurs-experts diplômés en génie civil, bâtiments et travaux publics.

Nos spécialisations sont les expertises entières dans le domaine complet du bâtiment (expertises dans le bâtiment et expertises dans la matière de l'énergie).

Nous parlons couramment luxembourgeois, français, anglais, allemand, farsi et espagnol.



expertise-assassi@pt.lu



www.expertise-assassi.lu



+352 40 58 86



+352 40 58 87



28, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg